

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mercredi 4 mars 2020 à 9h30

Au-delà de cette date, tout amateur restant intéressé pourra dans le délai de 10 jours porter une surenchère de 10% du prix atteint

Au Tribunal Judiciaire de VERSAILLES (78), 5 Place André Mignot - **EN UN SEUL LOT**

Les biens et droits immobiliers Résidence « Les Portes du Canal »

sis à **BOIS D'ARCY (78)**

ZAC de la Croix Bonnet

Cadastrés section BK n° 18 pour 1ha 45a 11ca et n° 19 pour 10a

LOT NUMÉRO QUARANTE SEPT (47): **Un APPARTEMENT** au 1^{er} étage, porte A116, comprenant suivant PV descriptif établi par la SELARL A.T.I., Huissiers de Justice Associés à VERSAILLES (78) en date du 10 décembre 2018 : couloir avec penderie et un grand placard, salle de bains avec WC, séjour avec coin cuisine, une chambre.

Et les 53/10.000èmes de la propriété du sol et des PCG.

Selon dossier de diagnostic technique dressé par la société DIAGLADI la superficie privative est de **40,30 M²**. (DPE : E ; GES : B).

LOT NUMÉRO DEUX CENT QUARANTE HUIT (248): **Un EMPLACEMENT DE STATIONNEMENT** n° 96 accessible depuis l'ascenseur.

Et les 6/10.000èmes de la propriété du sol et des PCG.

Les lieux sont loués pour un montant de 610 € par mois et la provision sur charges de 99 € par mois.

MISE À PRIX : 77.000 € (SOIXANTE DIX SEPT MILLE EUROS)

On ne peut porter des enchères qu'en s'adressant à l'un des avocats postulant près le Tribunal Judiciaire de VERSAILLES.

Se munir de documents justifiant de l'état civil et du régime matrimonial le cas échéant

CONSIGNATION : 7.700 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre

*Une consignation préalable est obligatoire dont le montant est fixé à 7.700 € en un chèque de banque établi à l'ordre du "BATONNIER SEQUESTRE",
outre un chèque de banque pour les frais d'adjudication dont le montant sera indiqué par l'Avocat poursuivant*

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

▶ À Maître **Jeannet NOUVEAU-REVENU**, Avocat au Barreau de VERSAILLES, Membre de la SCP **BILLON BUSSY-RENAULD & ASSOCIÉS**, 41 avenue de Paris (78000) VERSAILLES, **TEL 01.39.50.02.60**

▶ À Maître **Nicolas TAVIEAUX MORO**, Avocat au Barreau de PARIS, Membre de la SELARL **TAVIEAUX MORO - de LA SELLE**, 6 rue de Madrid (75008) PARIS, **TEL 01.47.20.17.48**, www.tmds.fr

▶ Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de VERSAILLES, où le cahier des conditions de vente est déposé. (N° RG : 19/00007).

▶ Sur INTERNET : www.vimmo.fr

Sur les lieux où une visite sera organisée **le vendredi 14 février 2020 de 10h à 12h et le lundi 17 février 2020 de 14h à 16h**